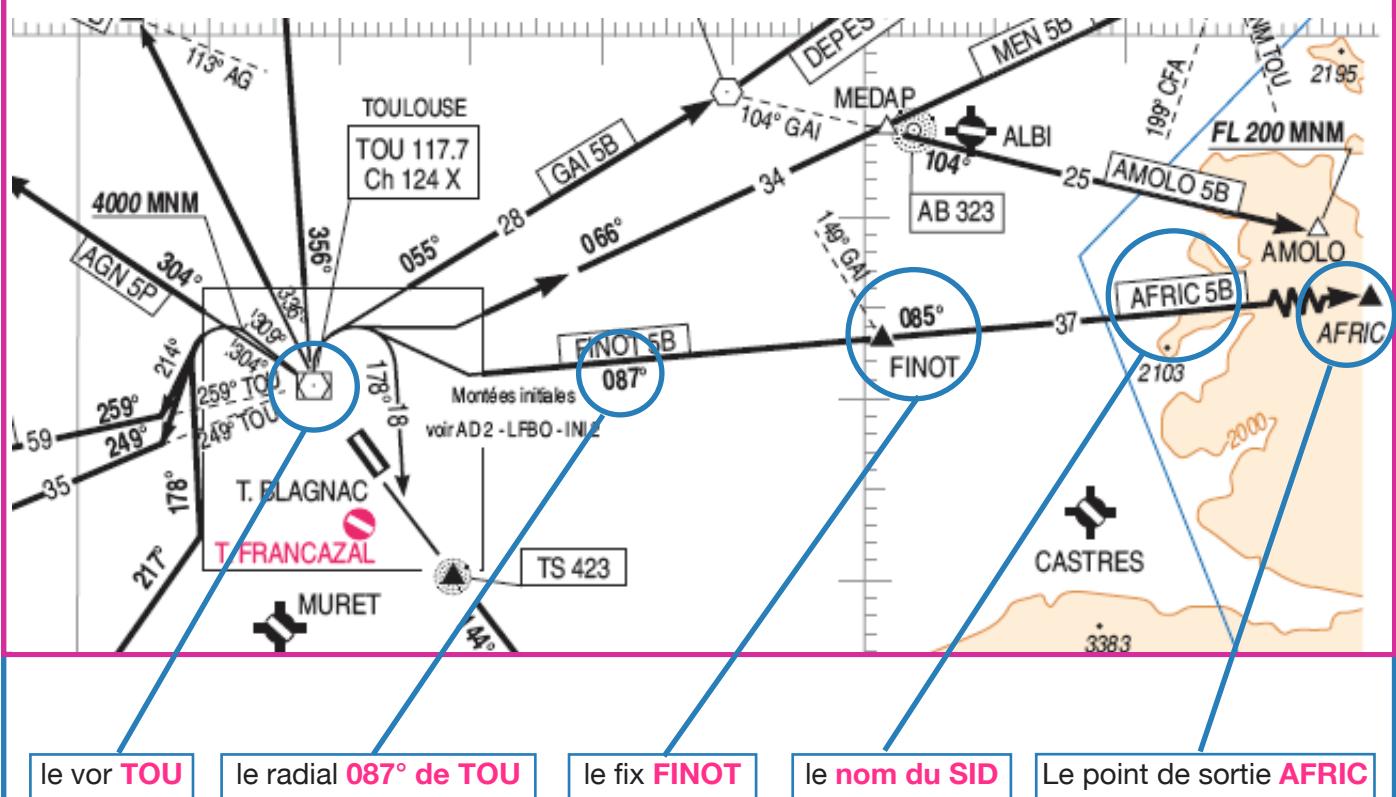


## Procédure de départ SID (suite)



**Suite de la procédure :** une fois intercepté, suivre le **radial 087° de TOU** jusqu'au fix **FINOT** (distance 31NM de TOU).

A FINOT nous tournerons à légèrement à gauche pour intercepter et suivre le **radial 085°** jusqu'à **AFRIC** (68NM de TOU).

Le niveau de vol initial sera **FL70**. La contrainte sera d'avoir une pente de minimum 6% jusqu'au FL70.

Voici le descriptif de la procédure du SID AFRC 5B tel qu'il figure dans les cartes du SIA :

SID 32	ROUTES	CLR initiale	RMK
AFRIC 5B FIR seulement	Après décollage suivre le RDL 144° TOU (RM 324°) jusqu'à TOU. A TOU, tourner à droite RM 117° pour intercepter et suivre le RDL 087° TOU (RM 087°) jusqu'à FINOT (31 NM). A FINOT tourner à gauche pour intercepter et suivre le RDL 085° (RM 085°) jusqu'à AFRIC (68 NM TOU).	FL 070	Contraintes ATS : Pente 6 % MNM jusqu'au FL 070

**Dans le plan de vol, nous indiquerons comme 1er point : AFRIC.**

En fonction du trafic, le contrôleur pourra nous attribuer un autre niveau avant AFRIC ou nous autoriser à poursuivre la montée vers notre niveau de croisière.

Il peut y avoir un **SID différent pour les avions à hélices** ou hélicoptères (ex à LFBO : **AFRIC 5H**).

Lorsque la procédure comporte plusieurs points de virages et de nombreux segments (départs vers le Sud des 08 ou 09 à LFPG par exemple) en fonction du trafic, le contrôleur pourra nous autoriser à une directe vers le point de sortie ou tout autre point du plan de vol.